

Appariteur ou apparitrice

Service à la communauté

Statut : Temps partiel annuel (57 %)

No de concours : 1415-SR-001

No de poste: 935-701-03

Supérieur immédiat : Bruno Jobin

Ancien titulaire : Danny Poulin

Fonctions

Nature du travail

Le rôle principal et habituel de l'appariteur aux Services à la communauté consiste à assister le personnel technique et la clientèle des Services à la communauté en préparant et en mettant à leur disposition le matériel nécessaire à la réalisation des activités sociales, culturelles et sportives.

Attributions caractéristiques

Secteur locatif des services à la communauté-PEP et salles du Collège :

- Rencontrer les clients, valider leurs besoins et le schéma d'organisation de l'événement;
- Mettre à leur disposition et installer les équipements (tables pliantes, chaises, paravents, chevalets, poteaux de volleyball, poteaux de badminton, buts de soccer, etc.) selon les plans, fournis par la technicienne des Services à la communauté afin de permettre le bon déroulement des activités sportives, sociales et culturelles;
- Installer les systèmes de son, les équipements audiovisuels de diffusion de documents et assister l'organisateur de l'activité dans leur manipulation;
- S'assurer du bon état des lieux réservés pour un événement (propreté, sécurité, ...) et apporter les correctifs requis au bon déroulement des activités;
- Lors de prêt de matériel, faire remplir les formulaires de prêt d'équipement, en expliquer le fonctionnement et s'assurer du retour à la fin de l'activité;
- Veiller au respect des règlements en vigueur au Collège pour l'utilisation des locaux et des équipements et informer les responsables des Services à la communauté de tous manquements à ces règlements.

Gestion des équipements et des locaux :

- Tenir à jour l'inventaire du matériel, préparer des réquisitions et, à la réception du matériel, s'assurer qu'il est conforme aux spécifications inscrites sur la réquisition;
- Effectuer des inspections régulières de l'état des équipements, évaluer les besoins d'entretien et de réparation et assurer le suivi des demandes auprès du technicien en loisirs;
- Informer le technicien en loisirs de tout état de désuétude et des pertes d'équipement et évaluer le besoin en renouvellement;
- Formuler des recommandations et des suggestions afin d'améliorer le fonctionnement du secteur locatif des Services à la communauté;
- Exécuter des travaux d'entretien et de réparation et d'ajustement simple des équipements;
- Coordonner son travail avec les autres appariteurs réguliers du Pep;
- Participer à l'initiation et à la coordination du travail du personnel appariteur occasionnel des Services à la communauté.
- Accomplir, au besoin, toute autre tâche connexe.

Qualifications requises

Scolarité

- Détenir un diplôme d'études secondaires ou un diplôme ou une attestation d'études dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente.

Autres exigences

- Connaître la langue française parlée et écrite. La personne doit réussir un test de français écrit.
- Se soumettre à un examen médical pour vérifier son aptitude à soulever des charges de 25 kg de façon sécuritaire afin de préserver son intégrité physique.

Salaire et horaire

Salaire : 16,43 \$ à 18,03 \$ l'heure

Horaire : Du lundi au vendredi de 16h15 à 23h15

Période : Dès que possible et ce, jusqu'au 8 mai 2015

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur offre de service au Service des ressources humaines en mentionnant le numéro du concours avant **16 h 30 le 10 septembre 2014** à www.cmaisonneuve.qc.ca/travailler-a-maisonneuve.

Le Collège de Maisonneuve souscrit à la Loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics pour les personnes visées, soit les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées. Les personnes handicapées qui le désirent peuvent recevoir de l'assistance pour le processus de présélection et de sélection.